

Ce bulletin d'information s'inscrit dans le cadre de l'assistance météorologique aux incendies de forêt en zone méditerranéenne. Il est destiné aux services chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt. Les éléments présentés font exclusivement référence à des indices de sécheresse utilisés pour l'analyse du danger météorologique d'incendies, tels que indices de sécheresse IH et IS de la méthode IFM, et réserve en eau Thornthwaite. Des renseignements sur ces indices sont disponibles sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Ce bulletin d'information est également disponible sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Fréquence : mensuel en avril et novembre, bi-mensuel de mai à octobre.

Pour toute information complémentaire, contacter Brigitte Cassin au 04 42 95 90 87 ou Eric Bertrand au 04 42 95 90 33 (Direction Interrégionale Sud-Est) ou par email à [brigitte.cassin@meteo.fr](mailto:brigitte.cassin@meteo.fr) ou à [eric.bertrand@meteo.fr](mailto:eric.bertrand@meteo.fr).

## **Bilan de l'état de sécheresse feux de forêt au 1 août 2005 dans le Sud-Est de la France**

### **1. Conditions climatologiques du mois de juillet 2005**

**Durant la deuxième quinzaine la pluie est toujours rare.**

Seules les Pyrénées orientales, l'Aude, la Lozère, l'Ardèche et les Alpes reçoivent de la pluie lors des passages pluvio orageux des 18 et 29 juillet. Sur la quinzaine on recueille seulement de 3 à 10 mm de pluie sur ces zones. Quelques zones sont un peu plus arrosées, entre 12 et 30 mm sur les montagnes pyrénéennes, sur l'Ubaye et la région de Sisteron dans le 04, ainsi que sur le nord du 05.

**Bilan pluviométrique du mois de juillet :**

*Globalement sur le mois les pluies sont déficitaires.*

**-Sur le continent :**

*Il n'a pas plu ou très faiblement (moins de 10 mm) sur le Roussillon 66, sur le nord de l'Aude sauf montagne Noire, le Bas Languedoc, les Cévennes, le sud de la Lozère, de l'Ardèche et de la Drôme, les Bouches du Rhône, le Vaucluse sauf Ventoux et sud Luberon, le Var (sauf ponctuellement à Bormes les Mimosa 43 mm), l'Albion dans le 04 et pour finir sur le littoral ouest jusqu'à cap Ferrat du 06.*

Sur ces zones les cumuls de pluie représentent souvent moins de 20% de la normale.

*Quelques zones ont recueilli des cumuls importants, 50 à 100 mm sur le mois. Il s'agit de la partie est du 06 et du 04, du 05 sauf Buech et Gapençais, du haut Vivarais dans le 07 et de l'Isère dans la Drôme. On recueille 40 à 50 mm sur les montagnes Pyrénéennes.*

Sur ces zones le cumul des pluies est supérieur à très supérieur à la normale

**Ailleurs** : 04 Durance, 05 Buech et Gapençais , 06 moyen pays ouest, nord du 48-07-26, sud aude, 66 sauf montagne et roussillon, 84 Ventoux et sud Luberon, 83 corniche des maures , il est tombé entre **15 et 30 mm soit entre 40 et 80% des normales**.

**-En Corse :**

**Tous les cumuls de pluies sont très inférieurs aux normales.**

Il n a pas plu du tout sur les extrémités de l'ile

En Haute Corse quelque orages les 9,13 et 18 juillet avec 16 mm dans la région de Bastia, 36 mm en Castagniccia, 38 mm dans la région de Corte et 10 à 15 mm dans le Monti. Les cumuls représentent 50 à 60% des normales.

Sur toutes les autres zones de Corse on recueille moins de 3 mm en cumul soit 10 à 30% des normales.

Coté températures le mois de juillet présente des valeurs moyennes proches ou légèrement supérieures aux normales, les Alpes du sud sont plus fraîches avec 1,2 dg de moins par rapport à la moyenne. Par contre le mois est assez venté et on dénombre un nombre de jours de vent fort supérieur à la moyenne dans la majorité des zones (surtout pour le mistral et le libeccio : par exemple 13 jours de vent fort à Marignane contre 7 en moyenne et 13 jours au Cap Corse contre 5 en moyenne).

## **2. Etude de la sensibilité au feu au 1 août 2005 à 14h légales (à partir des indices de sécheresse Ih et Is)**

Avec des précipitations localisées en juillet essentiellement sur quelques reliefs la vulnérabilité au feu a évolué très défavorablement depuis 15 jours sur la grosse majorité (65 %) des 113 zones.

Au 1<sup>er</sup> août 2005, 29 zones présentent un dessèchement qualifié d'extrême et 38 un dessèchement qualifié d'important. La sécheresse est toutefois moins étendue qu'en 2004 : en effet, on comptait respectivement l'année dernière au 1<sup>er</sup> août : 46 zones en dessèchement extrêmes et 40 zones en dessèchement important.

### **- Secteur d'IS maximum : (secheresse profonde maximale)**

La sécheresse profonde a progressé partout pour atteindre des niveaux importants ou extrêmes.

En particulier on observe un indice IS supérieur à 800 sur 6 zones :

D'ouest en est, 348 (littoral ), 308 Vidourle, 132 (Durance), 133 (Relief de l'est du 13) et 134 Calanques et 211 Cap corse.

### **- Secteur d'IH maximum : (secheresse superficielle maximale)**

La sécheresse superficielle est particulièrement marquée et extrême sur une large partie du domaine allant du bas Languedoc à la moyenne vallée du Rhône et jusqu'à l'ouest de la Côte d'Azur, un noyau de maxi d'IH se situe dans le secteur de St Maximin-ste Baume (83) IH = 345

• **Zones à dessèchement limité :**

Quelques rares secteurs des Pyrénées et des Alpes conservent au 1<sup>er</sup> août un dessèchement limité : Zone 661 (Capcir) et 666 (Vallespir) dans le 66, zones 054 (Devoluy-Champsaur) et 056 (Queyras) dans le 05 et zones 062 et 063 moyen et haut pays de l'est du 06.

• **Zones à dessèchement extrême, qualifiées d'extrêmement vulnérables au feu :**

Des feux importants sont susceptibles de se déclarer en toutes conditions. Les conditions de sécheresse sont réunies pour de très grands feux. Risques de très grands feux quasi permanents sur les reliefs. Feux catastrophes possibles par vent modéré ou fort.

Sur les zones (d'ouest en est) : 117 (Lezignan), 118 (Corbières), 112 (Lauragais), 348 (littoral), en Cévennes (302, 303, 308, 306), en moyenne vallée du Rhône (074, 075, 076), dans le Bas Rhône (305, 844, 131) en Provence (135, 137, 132, 133, 134, 835), sur la Côte d'azur (836, 066, 065) dans les alpes (053), en Corse (207, 203, 217, 213, 211)

• **Zones à dessèchement important, qualifiées de très vulnérables au feu :**

Des feux importants sont susceptibles de se déclarer en toutes conditions, sauf par humidité élevée. De grands feux sont possibles par vent fort, voire aussi par vent modéré et températures élevées.

Sur les zones (d'ouest en est) : 663 (Conflent), autres zones du 30 et du 34, Cévennes lozériennes, Crau Camargue, nord 84, sud 26, ensemble du 04, nord du 83, moyen pays ouest du 06 et tout le reste de la Corse.

**Quelques références historiques :**

Le niveau de dessèchement a atteint celui de **grands feux**, pour mémoire on citera :

**Dans les Bouches du Rhône**, les conditions actuelles sont équivalentes à celles du feu d'Allauch du 27/07/1979 2087 Ha a brûlé avec IH/IS = 221/854 - Actuellement IH/IS = 232/855.

**Dans le Var** sur la zone 832 région de la Ste Baume, les conditions pour un 1<sup>er</sup> août sont équivalentes à l'année 2003 IH/IS = 345/782 en 2005 contre 342/758 en 2003.

Nous avons par exemple un niveau de dessèchement dans la région comparable à celui du feu de Vidauban du 28/07/2003 où IH/IS = 356/780 (5646 Ha brûlés le 28/07/2003).

### **3. Elements statistiques Réserve en eau du sol au 1/8/05 (à 8 h)**

Avec sa longue série historique, la réserve peut être utilisée pour des comparaisons entre années, et permet de mieux situer l'année en cours par rapport aux grandes années à incendies. C'est dans cette optique que doit être lu le tableau ci-après

Période de référence : 1968-2004 (1992-2004 pour les zones présentant \*)

Les valeurs présentées dans le tableau suivant sont exprimées en millimètres.

zone climatique	1/8/2004	1/8/2005	moyenne 68-04	valeurs les plus basses de 1968 à 2004 pour un 1 <sup>er</sup> août	
Pyrénées-Orientales	35	<b>40</b>	<b>47</b>	18 1983	19 1998
Languedoc occidental	22	<b>28</b>	<b>56</b>	21 1989	22 2004
Bas Languedoc	16	<b>21</b>	<b>38</b>	13 2003	15 1989
Plateaux Massif Central*	52	<b>53</b>	<b>80*</b>	52-2004	61-2003
Cévennes	24	<b>27</b>	<b>69</b>	24 2004	31 1989
Bas Rhône	13	<b>18</b>	<b>45</b>	13 2004	14 1989
Moyenne vallée du Rhône*	16	<b>20</b>	<b>54*</b>	16-2004-	27-1995
Provence littorale	14	<b>16</b>	<b>31</b>	10 1989	11 2003
Haute-Provence	19	<b>30</b>	<b>46</b>	16 2003	17 1970
Hautes-Alpes	31	<b>59</b>	<b>73</b>	31 2004	34 2003
Alpes du Sud	48	<b>80</b>	<b>78</b>	43 1984-98	46 2003
Côte d'Azur	27	<b>17</b>	<b>39</b>	12 2003	19 1989
Corse occidentale	25	<b>15</b>	<b>31</b>	7 2003	17 1998
Corse orientale	17	<b>15</b>	<b>29</b>	8 2003	15 1985
Montagne corse*	42	<b>33</b>	<b>49*</b>	22-2003	25-1993

#### Comparaison à la moyenne :

- ✓ Réserve voisine de la moyenne : Alpes du Sud
- ✓ Réserve inférieure à la moyenne :
  - déficit faible : Pyrénées-Orientales
  - déficit modéré : Bas Languedoc-Provence littorale-Haute-Provence-Hautes-Alpes-Corse
  - déficit fort : Languedoc occidental- Plateaux Massif Central- Bas Rhône- Côte d'Azur
  - déficit très fort : Cévennes-Moyenne vallée du Rhône

Les valeurs des réserves des zones climatiques: Cévennes-Moyenne vallée du Rhône-Côte d'Azur et Corse occidentale au 1<sup>er</sup> août 2005 sont en deuxième position pour les valeurs les plus basses par rapport aux années précédentes.

Fin du bulletin d'analyse du 1<sup>er</sup> août 2005. Prochain bulletin mi août 2005.